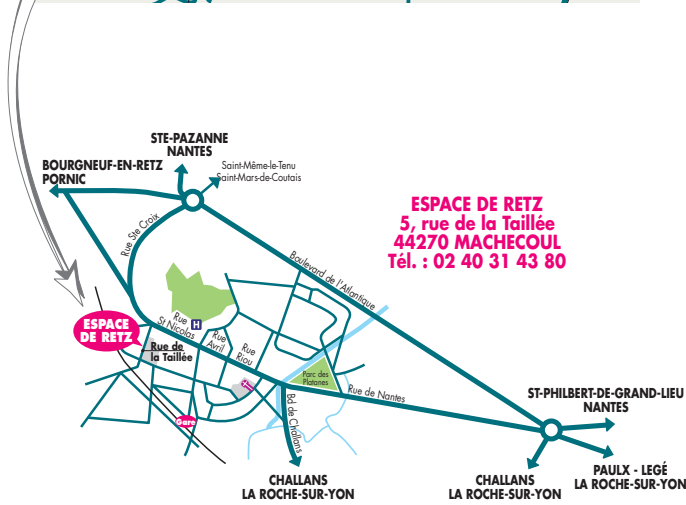
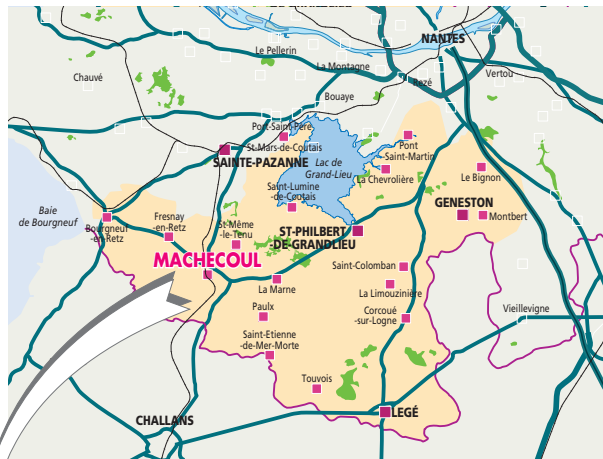


Pays de Grand Lieu, Machecoul, Logne

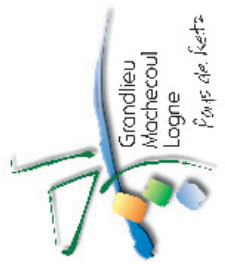
**PAYS DE GRAND LIEU,
MACHECOUL, LOGNE
4, rue Alexandre Riou - BP 19
44270 MACHECOUL**



Aménagement, Urbanisme & Mobilités

Vendredi 14 Novembre 2008
Espace de Retz à Machecoul

Utilisation des modes de déplacement selon le territoire de résidence	Transport public	Voiture	Marche à pieds	Deux roues
<p>Nantes-Métropole Communauté Urbaine (24 communes)</p>	13,9 %	61,6 %	20,6 %	3,9 %
<p>Couronne Périurbaine (58 communes)</p>	9,7 %	75,7 %	11 %	3,6 %



Journée organisée en partenariat avec



Réalisation **Geoplacem**, 02 40 65 40 60



Contact inscription :
Pays de Grand Lieu, Machecoul, Logne
☎ 02 40 02 38 42

L'OBJECTIF ET LE CONTENU DU COLLOQUE :



Condition pour habiter, la mobilité est au centre des enjeux des territoires. Quelles sont les particularités des territoires sous influence urbaine par rapport à la mobilité, quelles sont les problématiques liées aux déplacements à l'échelle d'un Pays, aujourd'hui et demain ? Dans quelle mesure, dans une perspective de développement durable et de justice sociale le développement des transports en commun

apparaît-il comme une solution compétitive par rapport aux déplacements automobiles ? L'objectif de ce colloque est de réfléchir aux enjeux des déplacements aux différentes échelles de vie pratiquées par la population, de montrer l'intérêt de développer les alternatives aux déplacements automobiles dans les documents d'urbanisme réglementaires et les projets d'urbanisme opérationnel en s'appuyant sur des études et expériences innovantes en la matière.

CETTE JOURNÉE "AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MOBILITÉS" S'ADRESSE :

- aux **élus**,
- aux **techniciens** (agents territoriaux et de l'Etat, urbanistes, bureaux d'étude, architectes, aménageurs, ...).

UNE ACTION DU PROGRAMME "DEMAIN MA VILLE" :

Ce colloque "Aménagement, Urbanisme et Mobilités" s'inscrit dans le programme "Demain, ma Ville" engagé par le Pays de Grand Lieu, Machecoul, Logne avec le partenariat de l'ADEME et du CAUE 44. Cette démarche a pour objectif d'enrichir les réflexions en matière d'urbanisme des élus et des agents du territoire.



Colloque "Aménagement, Urbanisme et Mobilités"

Vendredi 14 novembre 2008
Espace de Retz à Machecoul (44)

PRE-PROGRAMME

- 9H00 : Accueil des participants
9H30 : **Ouverture du colloque**
9H45 : **Caractéristiques et enjeux de la mobilité quotidienne**
Gérard LEFEVRE, Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise
10H15 : **Le Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne, un territoire attractif sous influence urbaine**
Emmanuel DUPLAND, Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de l'Ouest
10H45 : **Les modes alternatifs à la voiture pour les déplacements quotidiens : les critères de choix pour les usagers, les leviers d'actions pour les aménageurs**
Annie MEURIOT, Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de l'Ouest
11H15 : **ARMOR, une entreprise investie sur son territoire : projets et initiatives en faveur des déplacements durables**
Christophe DERENNES, Directeur du pôle de compétences industriel Transfert thermique. Société ARMOR
12H30 : Repas
14H00 : **Le SCOT : un outil réglementaire au service de l'ambition « déplacements durables »**
Christèle FLEURY Chargée de Mission et Mr Jean-Claude DAUBISSE, Président du SCOT du Vignoble Nantais
14H45 : **Mobilité et PLU, la prise en compte des déplacements pour un développement urbain durable**
Jérôme DYON, Cabinet Métavision
15H30 : **La politique Transports de Fribourg en Brisgau**
Gabi ROLLAND, Adjointe aux Transports de Fribourg en Brisgau (Allemagne).
17H00 : Clôture de la journée

Colloque "Aménagement, Urbanisme et Mobilités"

Vendredi 14 novembre 2008
Espace de Retz à Machecoul

Bulletin d'inscription (1 par personne)
à retourner avant le 6 novembre

COORDONNEES

Mr Mme Melle

Nom :

Prénom :

Collectivité/ Organisme :

Fonction/ Service :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

Fax :

E-mail :

INSCRIPTION

(Dossier du participant et déjeuner compris)

25 € par personne.

REGLEMENT

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription avant le 6 novembre 2008, accompagné obligatoirement d'un chèque à l'ordre du « Trésor Public » ou d'un bon de commande administratif.

Conditions d'annulation : aucun remboursement après le 10 novembre 2008 ; à compter de cette date l'inscription reste due et le dossier du participant sera envoyé.

